

Madame, Monsieur,

Je fais suite à mon courrier du 14/10/03 intitulé : "voir plus loin".

Le contournement de Bordeaux par une nouvelle autoroute facilitera le transit Nord-Sud pour les poids lourds sans pour autant résoudre le problème de la rocade (conclusion page 37).

Il faut aussi voir qu'il y a un effet pervers à ce contournement autoroutier : plus vous réduirez les temps de circulation des poids lourds plus vous les inciterez à emprunter ce trajet. Ce trafic supplémentaire viendra charger les autoroutes A10 et A63 déjà bien encombrées et trop souvent meurtrières. Même si les autres modes de transport se développent, comme indiqué dans le dossier du débat public, le mode routier se développera toujours plus vite. En conséquence, vous ne ferez que reporter plus au Nord et plus au Sud de Bordeaux les problèmes rencontrés. Il faudra alors créer d'autres contournements ... C'est sans fin et le trafic local sera toujours congestionné.

De plus, l'argument du développement touristique de la cote aquitaine et charentaise, comme le désenclavement du Blayais et du Médoc, a son revers de médaille. En effet, vous allez envoyer des flots de touristes en voitures, caravanes, autocars, ainsi que des poids lourds sur des infrastructures routières inadaptées. Tous ces véhicules vont traverser des villages qui n'ont pas été conçus pour un tel trafic, au détriment de la sécurité des habitants et de leur qualité de vie (bruit, pollution atmosphérique, ...). A nouveau, il faudra créer des contournements au détriment de l'environnement. Sans oublier que les vrais bénéficiaires seront les multinationales de la restauration, de l'hôtellerie, des casinos, des villages vacances, de la grande distribution, ...

Le contournement autoroutier de Bordeaux n'est pas un projet adapté à l'évolution de la Société telle qu'elle se dessine dans la conscience collective. Le facteur humain n'est pas suffisamment pris en compte. Il est nécessaire que vous poussiez plus loin votre réflexion. Il vous faut prendre des contacts au sein de la communauté européenne et de ses États membres pour développer le transport ferroviaire et maritime. Pour cela il faut évidemment intégrer les transporteurs routiers dans votre réflexion de façon à ce qu'ils y trouvent un intérêt financier. On peut notamment uniformiser entre les différents pays les règles de repos et de récupération pour les chauffeurs routiers, mettre en place une réglementation européenne interdisant à un poids lourd de faire, par exemple, plus de 300 km sans livraison, créer des collaborations entre transporteurs de différents pays, les faire entrer dans le capital des entreprises ferroviaires...

Je crois qu'il y a là un vrai challenge à relever, une véritable aventure humaine car il s'agit avant tout de relier les hommes entre eux. Il s'agit de préparer les générations futures à de nouvelles façons de circuler et leur laisser en héritage un projet ambitieux qui facilitera leurs échanges, avec plus de sécurité et en respectant l'environnement.

J'espère qu'il n'est pas trop tard et que ce projet peut être reconsidéré.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

R. CONTI